

**Zeitschrift:** The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

**Herausgeber:** Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

**Band:** - (1947)

**Heft:** 1069

**Artikel:** Documents pour servir à l'histoire de notre colonie [Suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-691025>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE  
DE NOTRE COLONIE.**

**I. Petition a Lord Townshend, 1721/22.  
(Suite)**

Nous souhaiterions pouvoir donner ici quelque Eclaircissement à VOTRE GRANDEUR sur ce qu'elle à encore dit à Nos députés que quelqu'un voulait se mettre à la Tête de nos affaires; Et qu'elle n'étoit pas bien Informée A cet Egard Nous Ne Savons PAS AUSSI ce que ce peut être, ci ce n'est qu'une lettre à my Lord Townshend de la part de Mons. De St. Saphorin étant tombée entre les mains d'un Mr. le Moine, il a voulu enchaîner notre liberté et le Ministre, et surprendre la faveur de ce Seigneur à notre préjudice, pour faire plaisir au Refuge, dont il à Epousé une fille et le Parti, après avoir tourné le dos à sa Nation. En même temps la jalouse et l'envie se sont reveillés de la part des ses Messieurs qui ne veulent pas recevoir nos Ministres (pasteurs) Suisses dans leurs Eglises, Et qui beaucoup moins voyent tranquillement, qu'on travaille à procurer un Etablissement pour les Ministres Suisses perpetuel et successif dans une Eglise Nationale. On s'est donc avisé de décrier personnellement tous nos ministres et particulièrement on s'est attaché à d'étruire l'un d'entr'eux nommé Mr. Hollard de qui nous sommes très édifiés parmi nous. On vient d'Exclure des Eglises du Refuge un autre nommé Mr. Calame, Et que nous conoissions nous mêmes, Sans nous rapporter aux ouis dire: Sur ce seul fondement qu'il à trop Entendu (compris) la grâce de Dieu selon les principes de l'ILLUSTRE Prelat Anglois Tillotson, en quoi il plait à ces Messieurs qui nous traversent de trouver une Espèce d'Arminianisme. Nous avons aussi deux autres Ministres nommés Messrs. Favre et Mattay qui non seulement ont été chassés de leurs places avec ignominie, et sur des chicanes, mais encore persecutés pour ainsi dire jusques à ce qu'ils soient Peris.

En un mot MONSEIGNEUR jusques icy aucun Ministre Suisse n'a peu subsister avec les Refugiés mais ils ont été d'ecriés comme la fausse Mônaye, et ils se sont vûs Exposés aux medisances et aux Calomnies les plus atroces en sorte qu'ils passent pour des monstres chés ceux qui n'en jugeront que par des ouis dire, Prodigués à tort et à

We are pleased to offer to the Members of the Swiss Colony, a Policy with Lloyds giving full cover for **any accident** anywhere in the World, including sea or air travel as a passenger. There is only one rate, i.e., £3 per year per unit (£1,000 Capital Benefits and £10 weekly) **whatever the trade or profession.** Maximum cover £20,000. Age limit 65.

*Enquiries about any other kind of Insurances invited.*

**ANGLO-SWISS INSURANCE &  
RE-INSURANCE AGENCY LTD.**

29 & 30, HIGH HOLBORN, LONDON, W.C.I.

Tel: CHAncery 8554 (3 lines).

travers par le Refuge, par tout où il y a quelque accès, — C'est la MONSEIGNEUR un de nos griefs, et l'un des motif qui nous oblige à nous cantonner à part dans une Eglise Nationale sous la protection du Roy que nous demandons, Car comme les ministres du Refuge, ne visitent chacun dans son Eglise que ceux qui en sont membres, c'est à dire qui y payent des contributions pour leurs places, il arrive que les Pauvres suisses, qui sont en tres grand nombre, n'ayans pas les moyen de payer des places dans les Eglises francoises, non seulement sont privés de la charité des fidèles, et souffrent des extremités les plus Rudes dans la nécessité, mais meurent encor sans recevoir a l'article de la mort aucune consolation des ministres de l'Evangile. Nous en en avons vû même qui ont été abandonnés dans la nécessité, après avoir payé leurs Contributions 15 années de suite.

Oui MONSEIGNEUR c'est donc la nécessité qui nous fait chercher maintenant les moyens de fonder une Eglise Nationale où nos pauvre serons assistés, et ou il y aura des ministres pour eux. Nous avons creu qu'il étoit de notre devoir d'informer my Lord Townshend sur notre dessein et le prier de nous avoir en Recommandation, C'est même le seul des ministres de sa MAJESTE que nous avons osé informer sur notre affaire.

Mais c'est un malheur, si nous n'avons pu dissiper les prejugés contre celu ci qu'on peut lui avoir inspiré personnel, ou contre eeluy là, de nos ministres, ou de nos agens. Dans une affaire Nationale il ne sagit point d'un particulier, ou deux, quelque part qu'ils y puissent avoir, Et nous Esperons, MONSEIGNEUR, de votre justice et de votre Charité, que vous ne vous arreterés point a des objections personnelles, pour rebuter la Requête de toute notre Nation. En même temps nous assurons VOTRE GRANDEUR que nous ne nous emanciperons jamais a jeter la veue sur aucun ministre pour en appeler au service de notre Eglise, sans avoir eu l'honneur de Consulter auparavant nos Seigrs. Les Prelats Anglois et nos Seigrs les Ministres de SA MAJESTE. Afin que nos Ministres, soient reconnus êtres en Edification pour le Spirituel, et bien affectionnés au gouvernement pour le Civil, nous prendrons aussi toutes les precautions nécessaires, à l'égard des Anciens qui conduiront l'Eglise avec les ministres. Par là toutes les difficultés personnelles doivent être enlevées.

Cependant comme VOTRE GRANDEUR nous a renvoyés elle même à informer nos Seigrs Les Prelats, nous l'avons fait et nous avons trouvé auprès deux toutes les dispositions que nous aurions pu souhaiter tellement qu'ils nous ont fait Espérer leur bienveillance en ce qui les Regarde.

Cela étant, MONSEIGNEUR, nous osons vous supplier bien humblement de nous faire Expedier le plus tôt qu'il sera possible la grace que nous sollicitons de sa MAJESTE pour notre Nation; les diettes dans notre Pays, s'assemblent ordinairement au mois de May, ainsi la chose seroit renvoyée d'une année si nous ne pouvons bientôt informer tous nos supérieurs, l'un apres l'autre, de la grace que sa MAJESTE nous accorde et soliciter en suite dans une de leurs assemblées générales les secours qu'il nous faudra en argent pour batir l'Eglise. Il nous est impossible de faire avec succès aucune démarche auprès d'eux, que nous ne soyons munis de la Patente Royale que nous demandons, et il faut un tems tres favorable pour agir non seulement aupres des conseils supérieurs mais

même des conseils inferieurs dans chacun des Cantons Protestans, et my-Partis, ou de leurs Alliés, voila pourquoy nous prions bien humblement Votre GRANDEUR de ne pas renvoyer plus loin l'examen de notre Piacet que sa MAJESTE a Reçeu de la main de My Lord Duc de Montaigu (Montague), et au quel elle a promis une Reponse par Nos Seigrs. ses Ministres Nous en avons informé les deux Seigneurs de Berne qui sont ici, et qui nous ont approuvé.

Au reste, MONSEIGNEUR, comme il ny a point de lieu ou notre Eglise Nationale, pût être placée plus commodement et se mieux soutenir que celuy que nous avons osé indiquer à VOTRE GRANDEUR nous prenons la liberté, de luy recommander particulièrement nos Interets pour cet Article, C'est peu de chose pour un grand Roy, que huit à dix Toises de Terrain en Carré; C'est peu de Chose pour une Nation genereuse comme est la Nation angloise, que d'agréer cette gratification à une autre Nation, Et c'est pourtant un point capital pour nous, C'est notre Tout, que d'être bien placés ainsi nous osons indiquer à VOTRE GRANDEUR que dans la petite Meuse (Mews) du côté du bas de Castle Street, il y à un Terrain comme inculte et inutile, ou Espece de Jardin qui seront notre affaire. Ou bien on trouveroit encore dans les Bâtiments ruinés proche de Hedge Lane, Nôtre Bâtiment serviroit même à l'ornement de la Meuse plutôt qu'à porter véritablement quelque préjudice.

Dieu Veuille benir de plus en plus le glorieux et heureux Règne de S. MAJESTE le Roy GEORGE. — Qu'ils transmette les bénédictons les plus précieuses, sur la Posterité la plus réculée en sorte que les

Royaumes de la grande Bretagne fleurissent toujours sous le gouvernement de la serenissme Maison D'Hanover, nous faisons aussi des vœux très ardents pour tous les fidèles et illustres Ministres et Conseillers de sa MAJESTE. En particulier nous en faisons pour vous MONSEIGNEUR. Nous attendons tout de votre Genereuse Protection, nous n'en recherchons point d'autre dans notre affaire. Et nous nous réunissons tous pour vous offrir nos très humbles services, dans toutes les occasions où il vous plaira nous faire l'honneur de nous Employer, comme étant avec un Profond Respect avec toute la sincérité et tout le Zèle possible dévoués à VOTRE GRANDEUR, et penetrés d'une vive reconnaissance pour les biens faits sur nous,

nous sommes  
MONSEIGNEUR

De Votre Grandeur

Les très humbles très obeissants et très obligés serviteurs, Les suisses Protestants, tant Allemands que françois qui sont à Londres et pour tous :

JOHN PETER STEHELIN	P. G. GRESSE
PREDIGER	GIRARDIER
BENAMIN FISCHER	L. TISSOT
CASPAR FISHER	J. P. MARGERAT
PHILIPPE MEMBRINY	A. CODAR (or A. C. ADOR?)
PIERRE DE COLLOMBIER	EMANUEL LOCKER
JEAN LAPLACE	DAVID FAVERGE
GUTTLIN	ISAC MEAN
B. GOURGOT	P. R. LOUIS GROJAN
A. FRANN	G. ARDIN
BEAUFORT	DANIEL LOUDE.

(à suivre)

